

Ensemble

Bulletin d'informations municipales d'**Andeville**



N°7 • Juin / Juillet-août 2019

Dossier :
La municipalité en
pleine action !

Actualité :
Embellir notre
cadre de vie par le
fleurrissement





Merci aux enfants et aux animateurs de l'Accueil de Loisirs l'Île aux Enfants qui ont accompagné les agents des services techniques et Guy REUSSE, conseiller municipal délégué à l'environnement, dans le cadre de la rénovation des massifs.

P2/
Sommaire

P3/
Édito

P4/5/6/7/
Dossier, événement
La municipalité en action !

P/8/
Dossier, actualités :
Embellir notre cadre de vie par le fleurissement

P9/10/11/
Rétrospective en images

P12/13/
Agenda • Rendez-vous
à venir • Événements

P14/15/
Information administrative • État Civil

Photo de couverture : Plantation d'un hêtre et présentation du projet de construction de l'aire de jeux dans le parc de la mairie par Monsieur le Maire, Jean-Charles MOREL et Gilbert AUDINET, premier adjoint au Maire, le vendredi 14 juin 2019



Mairie d'Andeville
2 place de la République
CS90144
60111 MÉRU cedex
Tél : 03 44 52 08 12
Fax : 01 41 32 98 93
contact@andeville.fr
www.andeville.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi au samedi 9 h à 12 h
Lundi au vendredi 14 h à 17 h

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous le samedi matin

Numéros utiles :
Pompiers Incendies, Accidents 18
Gendarmerie Nationale 17
SAMU Urgences Médicales 15
Allo Enfance Maltraitée 119





L'année scolaire se terminant, c'est peut-être le moment de faire le bilan des orientations que nous avons prises.

Notre village restera toujours en devenir, il y a tant à réaliser. Nous avons avancé, tout en restant vigilants sur nos finances, mais il reste encore beaucoup à faire.

Les projets que nous avons atteints, ceux en cours de réalisation :

Pour les plus jeunes, projet de la MAM (maison des assistants maternels) pour plus de souplesse pour les parents des enfants de moins de trois ans (prévu pour 2021).

Une aire de jeux pour les jeunes et leurs parents les accompagnant à l'entrée du parc de la Mairie (septembre prochain).

Le périscolaire en maternelle et en primaire ainsi que les études pour les classes primaires les plus sensibles, accessibles à tous.

Un conseil municipal des enfants pour le dialogue.

Un soutien aux nombreuses associations pour permettre aux jeunes de s'ouvrir aux activités sportives et culturelles.

Un pôle-ado pour accompagner nos jeunes, un city-stade.

Un CCAS ouvert à tous et de plus en plus dynamique.

Quelles ont été nos autres actions ?

Nous avons aidé le commerce local, et nous prévoyons l'aménagement du centre de notre village. Nous tentons de remédier aux stationnements difficiles et à la vitesse excessive.

Nous avons pensé aux économies d'énergie en installant dans certains secteurs de notre village des LEDS, cette opération va se poursuivre.

Nous continuons petit à petit la rénovation de nos voiries (rue de l'Abbé Gueule fin décembre).

Nous avons amélioré nos bâtiments que nous devons mettre aux normes d'accessibilités et de sécurité.

Nous aménagerons le parc qui sera disponible, dans les années à venir, pour nous retrouver.

Tant de choses qui font partie de notre quotidien et qui ont été nos préoccupations de tous les jours.

En attendant de vous retrouver à la rentrée,

Je vous souhaite à tous, un bel été et de bonnes vacances.

Jean- Charles Morel
Votre maire



Travaux de voirie réalisés rue des 17 Martyrs



La municipalité a souhaité faire un premier bilan de son action. Gilbert AUDINET, premier adjoint au Maire délégué à la communication, aux travaux et à la voirie, expose les principaux travaux réalisés.

Nous voulions faire un petit bilan des actions entreprises par la commune, certaines visibles, d'autres moins visibles. Visibles par exemple les 120 points lumineux qui ont été changés pour passer de lampadaires énergivores en mâts équipés de lampes LED beaucoup plus économiques. Cette opération d'un coût de 160 000€ étalés sur 2 ans était subventionnée à hauteur de 62 331 € par le SE 60 (syndicat d'énergie) auquel la commune est adhérente.

Visibles également les accès PMR au gymnase.

Nous sommes obligés par l'Etat de mettre l'ensemble des bâtiments publics aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), cette mise aux normes est planifiée sur plusieurs années permettant des réalisations dans le temps et en fonction des budgets. L'Etat donne les ordres, mais pas les finances ni la faisabilité. Des subventions sont présentes, mais il faut monter des dossiers pour chaque cas et ça demande du temps.

En plus des accès au gymnase visibles de l'extérieur, nous avons réalisé à l'intérieur des travaux tels que la création de toilettes et lavabos aux normes PMR, changé des cloisons et accès dans l'ancienne mairie de façon à accueillir des associations dans de meilleures conditions. Tâche difficile compte tenu de la vétusté de certains bâtiments qui ne peuvent plus être utilisés pour recevoir du public.

Travaux également à l'école élémentaire ou des rampes d'accès PMR ont été réalisées, ainsi que le changement de portes, fenêtres pour rendre ces locaux moins énergivores. Également des travaux de sécurisation des accès (interphone, gâches électriques) ont été installés. Travaux de peinture et d'électricité à l'intérieur. Tout n'est pas terminé, reste des travaux d'étanchéité sur un couloir et sur la verrière qui seront réalisés en 2019.

Pour la voirie, nous entretenons celle-ci au mieux de nos possibilités financières. Au programme cette année la réfection (phase 1) de la rue de l'Abbé Gueulle. Entretien également des différents trous qui se sont formés notamment pendant l'épisode neigeux que nous avons connu. Je tiens à dire que nous avons géré au mieux ce moment et nous nous excusons si tout n'a pas été parfait (tas de neige laissés par le passage de la lame par exemple). Nous avons sécurisé la rue Marchand Hébert en créant un effet de chicane, comme dans la rue des 17 Martyrs et continué le marquage au sol dans celle-ci jusqu'au rond-point d'Angleterre.

Par ailleurs, nous lançons une étude de circulation en coeur de village. En effet, la circulation étant de plus en plus dense, des améliorations sont possibles. De plus, à terme, on envisage la refonte globale de la place de la République et doit en tenir compte avant de réaliser quoi que ce soit.



Patrimoine, développement durable, commerces, habitat, stationnement... Hervé DE KONINCK, adjoint au maire, délégué à l'urbanisme et au patrimoine, fait le point sur tous ces thèmes pour qu'Andeville soit à la fois attractive et dynamique mais aussi un village agréable à vivre.

Petite mise au point, avec vous, sur le Plan Local d'Urbanisme en cours de réalisation.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est à ce jour terminé.

Nous travaillons maintenant sur la mise en place des différents règlements des diverses zones de la commune et procédons à l'étude des zones à urbaniser.

Les constructions nouvelles seront établies sur les terrains disponibles, insérés dans le tissu déjà construit. Le but étant de ne pas « grignoter » sur les terres agricoles, protéger les bois et remplir les « vides » entre les maisons existantes, comme préconisé par l'État.

Les secteurs d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) seront établies pour permettre une offre d'habitat harmonieuse et diversifiée.

En misant sur une croissance de la population de 0,3 % par an, soit 3 300 habitants d'ici 10 ans, nous assurerons l'attractivité de notre village en maintenant les classes ouvertes et les 2 accueils périscolaires. Nous veillerons au bon fonctionnement des services publics et réaliserons les aménagements prévus.

Les éléments précis suivants sont établis :

- L'aménagement du centre bourg avec une étude de la circulation et du stationnement dans le village.

- Une préservation des commerces ;

- L'ouverture d'un cabinet médical ;

- L'installation d'un bar-restaurant ;

afin d'offrir plus de services aux habitants.

D'autre part, nous souhaitons préserver le patrimoine bâti sur toute la commune. Ainsi, certaines maisons seront classées. Les maisons remarquables des rues *Jean Jaurès* et *des 17 Martyrs* tout particulièrement, seront préservées et protégées. Les nouvelles constructions de maisons jugées inadaptées et visuellement non intégrables seront interdites et refusées.

La conséquence de ce travail est de répondre aux objectifs du PADD par un règlement écrit.

Ces directives sont le fruit du travail de l'équipe municipale et de l'ensemble des administrations de l'Etat. Je vous rappelle qu'un registre de concertation est disponible, pour vous, en mairie, (ou par courriel à plu@andeville.fr) afin de vous permettre de nous suggérer toutes remarques ou demandes concernant le Plan Local d'urbanisme.



Réunion publique le 1er mars 2019 de présentation du projet de réaménagement de la place de la République et de la construction de l'aire de jeux dans le parc de la Mairie

PLEIN FEU SUR L'ACTION DU CCAS



Avec Martine CONTY, maire adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement, nous faisons le point sur ses actions au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Revue de détail.



Le repas annuel des aînés, le rendez-vous incontournable

Le CCAS est le lieu d'accueil et d'écoute le plus proche pour les personnes qui rencontrent des difficultés passagères ou durables dans leur vie quotidienne. Notre rôle est de les accompagner, en partenariat avec les travailleurs sociaux, dans la durée pour les aider à se prendre en mains et faire évoluer leur situation.

Tout au long de l'année, le CCAS contribue à rompre l'isolement en organisant de nombreuses animations.

La solidarité n'est pas une charge mais une richesse pour la commune. Intégrer plutôt que laisser en marge, c'est apporter une plus-value à la collectivité.

DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DÉJÀ EN PLACE :



REPAS DES AÎNÉS : Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, un temps de pause pour se rencontrer et échanger, d'autres nouveaux seniors viennent chaque année partager également le repas dansant et l'animation inédite, prouvant ainsi que nos aînés restent attachés à ce rendez-vous annuel et convivial.



COLIS DES AÎNÉS : « Une tradition qui perdure »

Une attention toute particulière est portée sur le choix du colis de manière à ce qu'il puisse constituer un repas complet de fête. C'est un moment important pour nos aînés de se retrouver et passer un agréable moment autour d'un café accompagné de friandises.

Nos seniors constituent une grande richesse et sont le symbole de la mémoire collective et de la transmission du savoir qui méritent toute notre attention.



SORTIES : Tout au long de l'année des sorties culturelles, familiales et intergénérationnelles sont proposées pour permettre de susciter des moments d'échanges et rompre l'isolement.

ACTIONS NOUVELLES MISES EN PLACE PAR LE CCAS :

NOUVEAU!



MUTUELLE DE VILLAGE : la création de la mutuelle de village a permis d'améliorer l'accès à la santé des habitants, de faire baisser les cotisations et de renforcer la solidarité.

Ce succès a d'ailleurs incité les communes voisines à faire de même.



CADEAUX NAISSANCE : par ses rendez-vous trimestriels, le CCAS souhaite la bienvenue aux bébés de notre commune afin d'échanger et favoriser les rencontres entre les familles. Rappelons que notre commune accueille une cinquantaine de petites frimousses chaque année.



INITIATION AUX PREMIERS SECOURS : animée par la Croix Rouge
Cette formation a permis d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situation.



PRÉVENTION ROUTIÈRE: petite remise à jour des connaissances animée par l'Association de la Prévention Routière



ATELIERS DESTINES AUX SENIORS : animés par l'APSAS (Association Picarde pour la Santé et l'Autonomie des Seniors) sur différents thèmes comme bien vieillir, nutrition santé, mémoire, sommeil, sécurité chez soi...



SEMAINE BLEUE : chaque année en octobre, des rencontres à thème favorisent le mélange des générations, quelques temps forts en partenariat avec le Pôle ADO, un après-midi jeux, une rétrospective des cavalcades d' Andeville, prochainement la visite de l'assemblée Nationale.

LE LOGEMENT



Nous collaborons avec les bailleurs sociaux pour définir les petites opérations immobilières bien adaptées aux besoins des Andevilliens. Les jeunes adultes souhaitant quitter le logement de leurs parents (décohabitation) ainsi que les séniors voulant se rapprocher de leurs enfants sur la commune sont une priorité pour nous. Nous travaillons avec les Services Sociaux pour prévenir les impayés et les expulsions.

INSTRUCTION DES DOSSIERS :

Les principaux critères étudiés sont l'ancienneté de la demande et l'urgence sociale de la situation.

La CAL (Commission d'Attribution des Logements), présidée par le bailleur social, tranche en dernier ressort. Elle est seule décisionnaire.

LITIGES LOCATAIRES/BAILLEUR : les informations doivent être remontées auprès du gardien du site et contacter le bailleur social.

LA MAIRIE NE PEUT PAS INTERVENIR DANS CES CONFLITS.

Embellir notre cadre de vie par le fleurissement

.....

Bien plus qu'une simple question de fleurissement, l'embellissement du cadre de vie est un enjeu communal essentiel pour le bien-être des Andevilliens et pour l'attractivité de notre village. La politique environnementale de la municipalité se veut transversale à l'ensemble des actions et projets municipaux. Quelques exemples ici présentés par Guy REUSSE, conseiller municipal délégué à l'environnement.

Avec les services techniques de la ville, nous avons réaménagé en fleurs vivaces les deux parterres devant le gymnase, l'angle de la rue du docteur Nassif et l'allée des Tabletiers.

A l'Île aux enfants (Accueil de Loisirs), nous avons replanté une haie d'arbustes de différentes tailles et réaménagé deux espaces en fleurs vivaces. Nous avons fait participer 3 groupes d'enfants avec leur animatrice qui ont vraiment apprécié de participer aux plantations et mis du paillage sur tous les massifs pour économiser l'arrosage.



Plantation de la haie d'arbustes à l'Île aux Enfants



Rénovation des parterres à l'Île aux Enfants



Rénovation des parterres allée des Tabletiers

RETOUR EN IMAGES SUR LES PRINCIPALES ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS



Samedi 16 février 2019 : remise des cadeaux naissance avec le CCAS



Samedi 16 février 2019 : repas de la Saint-Valentin



Dimanche 31 mars 2019 : Loto de l'association "Les Gribouilles"



Dimanche 7 avril 2019 : paëlla organisée par l'UNRPA



Dimanche 14 avril 2019 : boules challenge Roland Bastide



Lundi 22 avril : chasse aux œufs organisée par le CCFA



Mercredi 8 mai 2019 : Commémoration du 8 mai 1945 avec les jeunes du conseil municipal des enfants



Dimanche 12 mai 2019 : Journée commémorative de l'abolition de l'esclavage

CARNAVAL DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

70 enfants de l'accueil de loisirs et du pôle ados ont défilé dans les rues de la commune mercredi 20 mars 2019 à l'occasion du carnaval. Les enfants ont pu déambuler sur le thème des 5 continents et ainsi voyager à travers le monde.

De nombreux parents, environs une quarantaine, ont garni les rangs de ce défilé composé de chars fleuris et du bonhomme carnaval.

Comme le veut la tradition, le bonhomme carnaval est parti en fumée en signe d'au-revoir à l'hiver.



LES SERRES ROYALES DE LAKEN A BRUXELLES

Chaque année, au printemps, les Serres de Laeken à Bruxelles sont ouvertes au public durant environ trois semaines. Lieu extraordinaire et unique où s'épanouissent une collection majestueuse de plantes, fleurs et fougères sous une coupole grandiose.

Cette tradition, vieille d'un siècle, est toujours respectée. Le samedi 4 mai 2019, le Centre Communale d'Action Sociale à l'initiative de Martine CONTY maire adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement, organisait cette magnifique sortie avec plus de 56 participants.



SPECTACLE DE DANSE DU FOYER RURAL

Le public est de nouveau venu en nombre ce vendredi 7 et samedi 8 juin 2019 assister au spectacle du Foyer Rural.

Après une première partie intitulée ABC DANSE, les 185 danseurs se sont déhanchés sur des musiques disco mises en scène par Laetitia FLAMION. Musiques rythmées, paillettes et chorégraphies parfaitement enchaînées sont la recette d'un spectacle une nouvelle fois réussi.

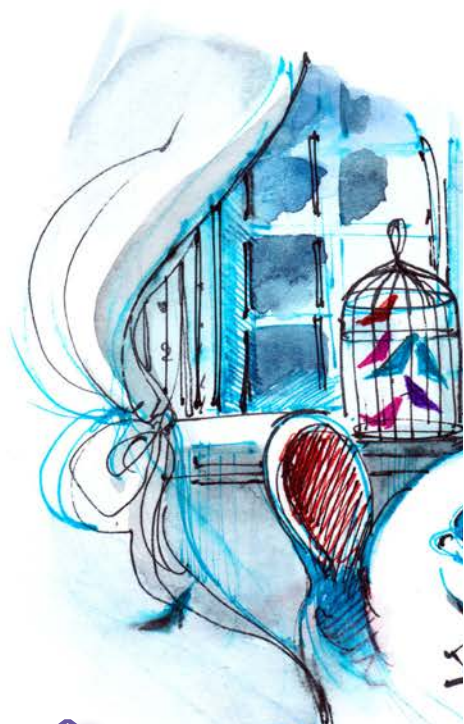
Tout cela grâce à l'investissement de l'équipe du Foyer Rural et des bénévoles, sous la présidence d'Adeline FLAMION.



Le groupe s'est ensuite rendu à la basilique de Koekelberg, et, se laissant envahir par l'atmosphère très atypique des lieux, a découvert le restaurant sous l'édifice qui allait l'accueillir. Après une délicieuse carbonnade à la flamande, le groupe est parti, accompagné d'un guide, à la découverte du centre ville de Bruxelles : place de la Monnaie, Galerie du Roi, la Grande Place et son Hôtel de Ville et la mémorable statue du *Manneken-Pis*.

Cette journée, trop courte, a été très appréciée de ses participants.





FÊTE DE LA MUSIQUE

21 JUIN 2019

18 H 30 - PARC MAIRIE



Vendredi 21 juin 2019 - Fête de la musique - Parc de la Mairie - à partir de 18 h 30 - Concerts

Organisée par les associations AMA et imagine et la municipalité - buvette et restauration sur place

Dimanche 23 juin 2019 - Brocante - Rue des 17 Martyrs - de 6 h à 18 h

Organisée par l'UNRPA - Inscriptions au club rue des Sports le jeudi de 14 h à 18 h et le samedi 9 h à 12 h - 4 € pour particuliers et 4.50 € commerçants - renseignements : 06 60 62 42 57

Samedi 29 juin à 20 h 30 - Concert Quatuor à cordes - Mairie (salle du Conseil)

Organisé par la municipalité et le CCFCA - Tarif unique 5 € - Billetterie sur place ou réservation auprès d'Aurélie au 03 44 52 59 99 - contact@andeville.fr

Samedi 29 juin 2019 - Kermesse - Accueil de Loisirs Jules Verne - rue des écoles - 10 h à 17 h

Organisée par l'ASLH Jules Verne et de l'île aux Enfants (Léo Lagrange) Restauration sur place - Nombreuses activités organisées par les animateurs de l'accueil de loisirs

Samedi 29 juin 2019 - Bal Country - Concert des Rockin' Chairs à partir de 19 h 30 Gymnase 1 rue Jean Jaurès ouverture des portes à 19 h (dress code : country) - tarif 10 € gratuit pour les - de 12 ans

Dimanche 30 juin 2019 - Bal Country - Workshop & Bal Line Dance à partir de 14 h - Gymnase 1 rue Jean Jaurès ouverture des portes à 13 h 30 (dress code : vacances) - tarif 8 € gratuit pour les - de 12 ans

Organisé par les TEXAS' DANCERS D'ANDEVILLE, bals animés par Karine - buvette & restauration - exposants / Pass week-end : 15 € Réservations au : 06 63 15 60 60 ou au 06 60 62 50 68



Jeudi 4 juillet 2019 – conseil municipal – 20 h 30 – Mairie
2 place de la République - ouvert au public

Samedi 6 juillet 2019 – Sortie LE TOUQUET PARIS PLAGE

Organisée par le CCAS

Samedi 13 juillet 2019 - fête Nationale dans le parc de la Mairie
A partir de 19 h

PROGRAMME organisé par le CCFA et la municipalité

19 h 00 : pique-nique

22 h 15 : défilé aux lampions dans les rues de la commune (RDV parvis de la mairie)

23 h 30 : feu d'artifice **NOUVEAU!** rendez-vous sur la place de la République.

Le feu sera tiré depuis le parc de la mairie

00 h 00 : bal populaire (parvis de la mairie)

NOUVEAU!

Samedi 7 septembre 2019 - Forum des associations –
Gymnase 1 rue Jean Jaurès – toute la journée

Organisé le CCFA et la municipalité

Dimanche 8 septembre 2019 - randonnée interclub - Départ
salle de l'Eventail (gymnase 1 rue Jean Jaurès) à 8 h

Organisée par Andeville en Marche - (Parcours : 9, 15, 21 km) - Participation de 3 € -
Renseignements : 06 18 73 60 08

Samedi 21 septembre 2019 - CCAS - sortie CITÉ SOUTERRAINE
DE NAOURS et HORTILLONAGES

Organisée par le CCAS

Samedi 28 septembre 2019 – Distribution des cadeaux
naissance - 11 h – Mairie (salle du conseil municipal)

Organisée par le CCAS

Mercredi 9 octobre 2019 - Semaine Bleue - visite de
l'Assemblée Nationale

Organisée par le CCAS

Dimanche 13 octobre 2019 - Journée « Un pas de Zoé » - 8 h 30
à 14 h 00

L'association « Un pas de Zoé » organise pour la 5^e année consécutive une journée afin de récolter des dons pour venir en aide à la petite Zoé atteinte du syndrome d'Angelman et lui permettre grâce aux donateurs de suivre une thérapie en Espagne.

8 h 30 : place de la République – départ rando vélo de route et VTT – Rando pédestre
Nombreuses activités prévues place de la République et au gymnase. Restauration sur place

Naissances

AHENRY Tessa	25/12/2018
OLAS Charlie	29/12/2018
BACKELAND Samuel	31/12/2018
CHOLET Nolan	07/01/2019
PLACERDAT LARDY Darlyne	21/01/2019
RÉMOND Noah	22/01/2019
KADDOUR Samy	27/01/2019
VILLET Janelle	03/03/2019
THÉRY Rafaël	04/03/2019
HAMAIDE Mila	27/03/2019
VENEZIA Ezio	11/04/2019
PRUD'HOMME Aélia	16/04/2019
HOCQ Inaya	03/05/2019
BOUCHÉ Harmony	13/05/2019
CHADEIX Victoria	26/05/2019
TATEL Lenny	27/05/2019

Décès

VUYLSTEKE Marie	épouse FOY	10/01/2019
MOUCHANAT Patrice		11/01/2019
DUVIVIER René		20/01/2019
DUPUIS Jean-Claude		26/01/2019
MOREL Eddy		26/01/2019
LEJEUNE Jean-Claude		11/02/2019
DELANNOY Patrick		15/02/2019
QUEKENBORN Philippe		16/02/2019
LETURCQ Violaine	épouse FOY	10/03/2019
BRUNEAU Françoise	épouse DELENCLOS	23/03/2019
BARIL Claude Juliette	épouse HAMART-DARCEMONT	22/04/2019
HAMM Patrick		23/05/2019
CORDOVA Solange	épouse CLÉMENT	26/05/2019



LES RÉSULTATS - 26 MAI 2019

	Jordan BARDELLA PRENEZ LE POUVOIR. LISTE SOUTENUE PAR MARINE LE PEN	36,79%
	Nathalie LOISEAU RENAISSANCE SOUTENUE PAR LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ, LE MODEM ET SES PARTENAIRES	16,33%
	Yannick JADOT EUROPE ÉCOLOGIE	6,97%
	Manon AUBRY LA FRANCE INSOUMISE	6,88%
	François-Xavier BELLAMY UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE	6,33%
	Nicolas DUPONT-AIGNAN LE COURAGE DE DÉFENDRE LES FRANÇAIS AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN. DEBOUT LA FRANCE ! - CNIP	5,41%
	Raphaël GLUCKSMANN ENVIE D'EUROPE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE	4,40%
	Hélène THOUY PARTI ANIMALISTE	3,03%
	Jean-Christophe LAGARDE LES EUROPEËNS	2,75%
	Benoît HAMON LISTE CITOYENNE DU PRINTEMPS EUROPÉEN AVEC BENOÎT HAMON SOUTENUE PAR GÉNÉRATIONS ET DÉMÉ- DIEM 25	2,57%
	Dominique BOURG URGENCE ÉCOLOGIE	2,39%
	Ian BROSSAT POUR L'EUROPE DES GENS CONTRE L'EUROPE DE L'ARGENT	1,47%
	François ASSELINEAU ENSEMBLE POUR LE FREXIT	1,28%
	Florian PHILIPPOT ENSEMBLE PATRIOTES ET GILETS JAUNES : POUR LA FRANCE, SORTONS DE L'UNION EUROPÉENNE !	1,01%
	Francis LALANNE ALLIANCE JAUNE, LA RÉVOLTE PAR LE VOTE	0,92%
	Nathalie ARTHAUD LUTTE OUVRIÈRE - CONTRE LE GRAND CAPITAL, LE CAMP DES TRAVAILLEURS	0,64%
	Olivier BIDO LES OUBLIÉS DE L'EUROPE - ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES ET INDÉPENDANTS - ACPLI -	0,37%
	Pierre DIEUMEGARD ESPÉRANTO - LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE	0,28%
	Nagib AZERGUI UNE EUROPE AU SERVICE DES PEUPLES	0,18%

Taux de participation	48,49 %
Taux d'abstention	51,51 %
Votes blancs (en % des votes exprimés)	2,98 %
Votes nuls (en % des votes exprimés)	1,40 %
Nombre de votants	1 140

	Gilles HELGEN MOUVEMENT POUR L'INITIATIVE CITOYENNE	0,00%
	Yves GERNIGON PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN - POUR UNE EUROPE QUI PROTÈGE SES CITOYENS	0,00%
	Nathalie TOMASINI À VOIX ÉGALES	0,00%
	Vincent VAUCLIN LISTE DE LA RECONQUÊTE	0,00%
	Cathy Denise Ginette CORBET NEUTRE ET ACTIF	0,00%
	Antonio SANCHEZ PARTI RÉVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES	0,00%
	Robert DE PREVOISIN UNE FRANCE ROYALE AU COEUR DE L'EUROPE	0,00%
	Christophe CHALENÇON ÉVOLUTION CITOYENNE	0,00%
	Audric ALEXANDRE PACE - PARTI DES CITOYENS EUROPÉENS	0,00%
	Hamada TRAORÉ DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE	0,00%
	Florie MARIE PARTI PIRATE	0,00%
	Renaud CAMUS LA LIGNE CLAIRE	0,00%
	Sophie CAILLAUD ALLONS ENFANTS	0,00%
	Christian Luc PERSON UDLEF (UNION DÉMOCRATIQUE POUR LA LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ)	0,00%
	Thérèse DELFEL DÉCROISSANCE 2019	0,00%



90 000 DOSSIERS MÉDICAUX PARTAGÉS (DMP) DANS L'OISE

Officiellement lancé en novembre dernier, le Dossier Médical Partagé (DMP) a déjà convaincu plus de 90 000 Oisiens, qui ont majoritairement créé leur dossier sur internet, en pharmacie ou dans une agence de l'Assurance Maladie

Gratuit et confidentiel, le Dossier Médical Partagé est la mémoire de votre santé !

Véritable carnet de santé numérique, le DMP permet de sauvegarder vos informations médicales* et de les partager avec les professionnels de votre choix.

Très utile en cas d'urgence, le DMP peut vous sauver la vie car les secours peuvent consulter vos antécédents médicaux. Tout le monde peut créer son DMP, enfants comme adultes, quel que soit son régime de Sécurité sociale.

L'accès au DMP est hautement sécurisé : le patient garde le contrôle de ses données puisqu'il choisit les professionnels de santé qui auront le droit d'y accéder. Seul le patient et les professionnels de santé autorisés peuvent y accéder.



Pour créer votre DMP, c'est simple !

- Rendez-vous sur dmp.fr, muni de votre carte Vitale
- Demander à votre pharmacien d'ouvrir votre DMP
- Il est également possible d'ouvrir votre DMP dans les agences CPAM à Beauvais, Creil, Compiègne

OUPS.GOUV.FR : CONSEILS POUR NE PLUS SE TROMPER DANS SES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Dans le cadre de la loi du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance (dite « loi Éssoc ») visant à améliorer les relations entre le public et l'administration notamment avec le droit à l'erreur, le ministère de l'Action et des Comptes publics a ouvert le site web oups.gouv.fr qui conseille les usagers afin d'éviter les erreurs commises dans leurs démarches administratives.

À destination des particuliers et des entreprises, le site www.oups.gouv.fr pose comme principe la bonne foi des administrés et la possibilité pour chacun de se tromper dans ses déclarations à l'administration, sans pour autant risquer une sanction dès le premier manquement.

Ce site présente les principales erreurs commises par les usagers en fonction d'événements de vie en tant que :

- particuliers (je déménage, je perds/je cherche un emploi, j'ai/je reprends une activité professionnelle, je vis en couple, je donne naissance à un enfant, je déclare/je paie mes impôts, je me sépare, je suis dans une situation financière difficile, j'ai un handicap, je pars à la retraite, je rentre en France après avoir résidé à l'étranger, je quitte le territoire français pour une période supérieure à 3 mois...);
- professionnels (je déclare et je paie des cotisations sociales, je remplis mes obligations douanières et fiscales, je suis exploitant agricole, je recrute, je déclare mes impôts, je romps le contrat de travail de l'un de mes salariés...);
- des conseils pratiques des administrations concernées pour éviter de commettre ce type d'erreurs à nouveau et pour mieux comprendre les obligations de chacun ;
- une orientation pour approfondir les thématiques.

Quatuor à cordes

Résonances



Samedi 29 juin 2019

20 h 30

Mairie d'Andeville

Salle du Conseil municipal

Tarif unique : 5 €



Billetterie sur place ou résa auprès d'Aurélié
au 03 44 52 59 99 - contact@andeville.fr

